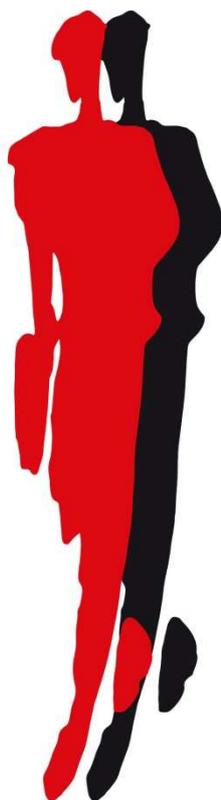


DOSSIER DE PRESSE



Adequat

CONTACT PRESSE :



Infinités Communication

1 rue du Moulin - 78590 Rennemoulin

Aurélienne TENNEREL : aurelie@infinites.fr

Agnès HEUDRON : agnesh@infinites.fr

Tél. : 01 30 80 09 09 - Fax : 01 30 80 09 29

www.infinites.fr

SOMMAIRE

I. ADÉQUAT, SPÉCIALISTE DU TRAVAIL TEMPORAIRE

- 1.1 : 25 ans d'expertise en travail temporaire et recrutement
- 1.2 : L'histoire d'une réussite : les dates clés
- 1.3 : Jean-Marc Brun, Président-Fondateur
- 1.4 : Une entreprise familiale

II. UN RÉSEAU MULTICANAL

- 2.1 : Un réseau de succursalistes et de franchisés
- 2.2 : Le marché de l'Intérim et du travail temporaire
- 2.3 : Les perspectives de développement en franchise
- 2.4 : L'accompagnement des franchisés
- 2.5 : La fiche réseau

I. ADÉQUAT, SPÉCIALISTE DU TRAVAIL TEMPORAIRE

Créé il y a 25 ans, le groupe Adéquat se situe parmi les dix premières entreprises de travail temporaire et recrutement. Il est implanté en France via un réseau de plus de 110 agences succursalistes, et a entamé un développement en franchise.

■ 1.1 : 25 ans d'expertise en travail temporaire et recrutement

La première agence Adéquat a été créée à Lyon en 1987 par Jean-Marc Brun. A l'origine, sa mission était orientée sur la recherche et la délégation de personnels spécialisés et diplômés du supérieur (ingénieurs bureau d'études, cadres,...). Le concept a depuis évolué et offre aujourd'hui une prestation "Globale RH", tous secteurs confondus.

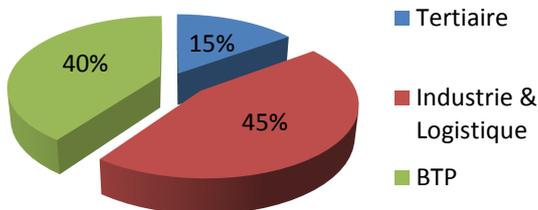
Adéquat propose de nombreux services aux entreprises clientes : recrutement en Intérim, CDD/CDI, formation, insertion des travailleurs handicapés, prévention des risques et sécurité...

Le groupe est désormais présent sur toutes les branches d'activité, du primaire au tertiaire.

SECTEURS D'ACTIVITES REPRESENTES
▪ Industrie
▪ Logistique et transport
▪ Commerce et distribution
▪ Bâtiment et Travaux Publics
▪ Banque, Finance, Assurance
▪ Automobile
▪ Pharmacie Chimie
▪ Télé-services
▪ Informatique
▪ Hôtellerie & Restauration
▪ Bureaux d'études...

En 2011, ce sont 6.000 clients et 10.000 intérimaires par jour qui ont eu recours à Adéquat.

Les secteurs dominants chez Adéquat



Grâce à son offre "Globale RH" associée aux valeurs de respect et de sécurité des individus, Adéquat a acquis une notoriété d'excellence auprès de ses clients. La priorité du groupe est l'écoute des besoins de chaque entreprise afin de lui apporter une solution parfaitement opérationnelle quelles que soient ses spécificités, caractéristiques et exigences.



Fort de cette expertise, Adéquat est détenteur de la certification ISO 9001 V2008 qui assure aux clients et aux intérimaires un service de haut niveau.

LE RECRUTEMENT PAR ADEQUAT EN 5 CONSTANTES
▪ L'analyse du poste
▪ La validation des savoir-faire et ressources
▪ Le contrôle des références
▪ L'identification du savoir-être
▪ L'appréciation des motivations

■ 1.2 : L'histoire d'une réussite : les dates clés

1987	<ul style="list-style-type: none"> • Création du Groupe Adéquat par Jean-Marc Brun • Ouverture de la première agence à Lyon
1995	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération de la signature d'accords-cadres (contrat commercial signé entre une entreprise utilisatrice de personnel intérimaire et une entreprise de travail temporaire) permettant aux entreprises clientes une meilleure maîtrise des coûts et un niveau d'exigence sans cesse rehaussé
1998	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquat accentue sa présence dans la région Rhône-Alpes pour mieux répondre à l'évolution du marché du travail temporaire et aux regroupements d'entreprises
1999	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Marc Brun est à l'origine de Domitis, société regroupant les principales entreprises indépendantes de travail temporaire
2000	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquat compte une trentaine d'agences et devient la première entreprise de travail temporaire indépendante en région Rhône-Alpes
2002	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquat intensifie son rayonnement national, en se développant principalement sur l'axe de la signature d'accords-cadres avec les clients Grands Comptes
2007	<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau compte 79 agences et enregistre un chiffre d'affaires de plus 200 millions d'euros
2008	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquat s'ouvre à la franchise pour poursuivre son développement national • Ouverture de la première franchise à Montigny-le-Bretonneux (78)
2010	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'une nouvelle franchise à Auxerre (89)
2011	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'une franchise à Vichy (03) • Adéquat compte 110 agences et enregistre un chiffre d'affaires de 326 millions d'euros (+ 36% par rapport à 2010)
2012	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'une franchise à Sens (89) : deuxième agence du franchisé Auxerrois • Lancement du nouveau site Internet avec une partie consacrée à la franchise : www.groupeadequat.fr • Adéquat vise à terme les 300 agences en France, dont une centaine en franchise

■ 1.3 : Jean-Marc Brun, Président-Fondateur



Jean-Marc Brun (64 ans), spécialiste français du travail temporaire, est présent dans ce milieu depuis 1970.

Passionné par son métier et profondément attaché au respect de l'individu, il décide de créer en 1987, à Lyon, sa propre entreprise : Adéquat.

Jean-Marc Brun est également à l'origine du réseau Domitis, créé en 1999, pour répondre à l'évolution du marché qui s'est orienté vers le développement des clients Grands Comptes.



réseau Domitis
domino ressources humaines & intérim

Le Groupe Adéquat est fondateur du réseau **Domitis**. Créé en 1999, c'est une société de prestations de services intervenant pour les 7 entreprises indépendantes de travail temporaire qui la composent.

Elle intervient notamment dans la négociation d'accords-cadres.

■ 1.4 : Une entreprise familiale

Au sein d'Adéquat, Jean-Marc Brun est entouré de ses trois enfants, qui occupent chacun une fonction stratégique. Cette organisation familiale permet ainsi de transmettre les savoirs et d'apporter une pérennité au groupe.



Au sein du groupe, l'opérationnel repose également sur des cadres associés tels que Philippe Guichard, Directeur Général, et Jérôme Rieux, Directeur Commercial.

II. UN RÉSEAU MULTICANAL

■ 2.1 : Un réseau de succursalistes et de franchisés

Adéquat est une entreprise familiale qui s'est développée en succursales pendant une vingtaine d'années avant de faire le choix de poursuivre son développement en franchise, tout en continuant ses ouvertures en propre. Le modèle économique de la franchise est devenu naturellement une réflexion stratégique grâce à la forte croissance du groupe, à ses moyens structurels importants et son savoir-faire reconnu. Il va permettre à Adéquat, qui possède plus d'une centaine d'agences en propre, de mailler rapidement le territoire, notamment dans les régions où il est encore peu ou pas présent.

Après l'ouverture d'une première franchise en 2009 à Montigny-le-Bretonneux (78), le réseau a choisi, en raison de la crise, de freiner ses implantations afin de ne pas mettre en danger ses futurs franchisés face à l'incertitude économique. Ayant surmonté cette période avec brio, Adéquat a décidé de relancer le développement en franchise.



Agence de Dijon



Agence de Montpellier

■ 2.2 : Le marché de l'Intérim et du travail temporaire

1/ Le travail temporaire : un marché porteur

Depuis quelques années, le marché du travail temporaire français s'est profondément transformé. Le secteur a élargi son expertise au recrutement et a enrichi les services proposés aux entreprises et aux candidats en vue d'une embauche directe en CDD ou CDI. Les agences de travail temporaire sont désormais devenues des partenaires économiques incontournables pour les sociétés.

LE MARCHÉ DE L'INTERIM EN FRANCE	
▪	Chiffre d'affaires global en 2010 : 17.8 milliards d'euros (+16%)
▪	1.500 entreprises
▪	6.400 agences
▪	2 millions de personnes missionnées chaque année
▪	78% des créations nettes d'emploi en 2010
▪	Près de 530.000 intérimaires en équivalent emplois temps plein
▪	37.500 recrutements en CDD et CDI
▪	290 millions d'euros consacrés à la formation professionnelle

2/ L'importance du travail temporaire dans la recherche d'un emploi permanent

L'Observatoire des Métiers et de l'Emploi a effectué une étude "Trajectoires et devenir de 5.000 intérimaires" pendant deux ans (2009-2010). Il ressort de cette étude que 85% des personnes cherchant un emploi temporaire se tournent vers les agences spécialisées. Elle montre par ailleurs clairement l'importance de l'Intérim dans l'obtention d'un travail permanent, puisque près d'un interviewé sur deux a obtenu un CDI suite à une mission.

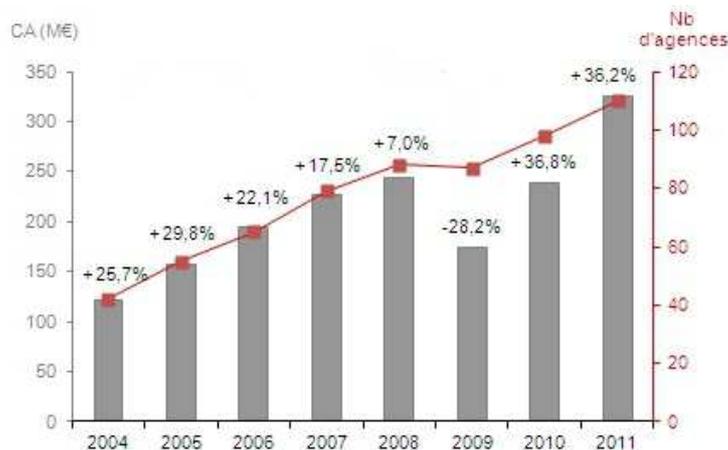
3/ Le travail temporaire, facteur de compétitivité pour les entreprises

Le recours au travail temporaire constitue, dans une économie moderne, un véritable facteur de compétitivité pour les entreprises utilisatrices et joue un rôle déterminant dans leur stratégie de flexibilité. En effet, ce mode de recrutement améliore le fonctionnement du marché du travail et propose des solutions efficaces pour les entreprises, comme pour les intérimaires.

■ 2.3 : Les perspectives de développement en Franchise

Adéquat est l'un des acteurs les plus dynamiques du marché du travail temporaire et du recrutement. Avec la mise en œuvre de moyens importants, il a la volonté de se positionner sur tout type de marché quelles qu'en soient la taille et les exigences.

L'enseigne comprend plus de 100 agences en France et 400 salariés permanents pour un chiffre d'affaires de 326 millions d'euros en 2011, en augmentation de 36% par rapport à 2010.



De 2004 à 2011, progression soutenue du nombre d'agences (de 42 à 110 agences) ainsi que du chiffre d'affaires (de 122 M€ à 326 M€)

Particulièrement bien implanté en Rhône-Alpes où est né le concept, le groupe souhaite s'installer dans différentes régions, par exemple la Bretagne, le Centre, l'extrême sud-est ou encore le Nord de la France, privilégiant les villes de plus de 50.000 habitants. Le réseau envisage à terme d'atteindre les 300 agences, dont une centaine en franchise.

REUSSIR EN FRANCHISE CHEZ ADEQUAT
▪ Le projet d'un métier au cœur des relations humaines
▪ Le partage des valeurs fondamentales de l'enseigne
▪ Le tempérament commercial, même sans expérience de la vente
▪ Le désir d'autonomie et d'indépendance
▪ L'esprit réseau pour travailler ensemble

Pour adhérer au réseau, le franchisé ne doit pas nécessairement être issu du secteur du travail temporaire. Il doit avoir un tempérament commercial, un excellent relationnel, un sens du management et de l'accompagnement d'équipes, et une bonne approche des chiffres.

■ 2.4 : L'accompagnement des franchisés

Adéquat met à disposition de ses franchisés plus de 25 années d'expérience dans le domaine du travail temporaire. Le groupe et son équipe Franchise les accompagnent avant, pendant et après l'ouverture de leurs agences :

- ➔ Une assistance lors de l'étude de faisabilité et du montage financier
- ➔ Une assistance lors de la recherche et de l'aménagement du local
- ➔ Une formation initiale de 15 jours comprenant une formation théorique et pratique
- ➔ Des sessions de formation proposées aux franchisés et aux collaborateurs tout au long de l'année
- ➔ Une visite d'un animateur réseau avant l'ouverture pour vérifier la conformité de l'agence avec le cahier des charges, et une seconde visite à la fin du premier semestre
- ➔ Une visite au moins une fois par an, afin de prodiguer aux franchisés des conseils personnalisés et les aider dans l'utilisation des outils du réseau
- ➔ Une aide facultative dans le cadre de l'ouverture de l'agence, pendant une durée de cinq semaines

Adhérer au réseau permet aux franchisés de profiter des nombreux avantages d'Adéquat, comme sa présence au niveau national, ses 200 accords-cadres, ses méthodes commerciales performantes, ses outils et logiciels de gestion optimisés... Les franchisés



bénéficient également d'un soutien permanent des 70 personnes travaillant au siège du groupe (juridique, informatique, prévention-sécurité...). Adéquat est d'ailleurs l'une des rares entreprises du secteur à avoir une équipe permanente spécialisée aussi développée à même de proposer des services de qualité.

■ 2.5 : La fiche réseau

RAISON SOCIALE	GROUPE ADEQUAT
ENSEIGNE	ADEQUAT
DATE DE CREATION	1987
FORME JURIDIQUE ET CAPITAL	SA au capital de 1.000.000 €
SIEGE SOCIAL	47, cours Gambetta 69003 LYON
TEL	04 27 01 80 39
FAX	04 78 14 30 09
SITE INTERNET	www.groupeadequat.fr
E-MAIL	contactfranchise@groupeadequat.fr
PRESIDENT FONDATEUR	Jean-Marc Brun
DIRECTEUR GENERAL	Philippe Guichard
DIRECTRICE RESEAU FRANCHISE	Géraldine Mouy
DIRECTEUR DEVELOPPEMENT FRANCHISE	Gérard Galiana
NATURE DU CONTRAT	Franchise
DUREE DU CONTRAT	7 ans
EXCLUSIVITE TERRITORIALE	Oui
NOMBRE DE FRANCHISES EN FRANCE	- 111 agences en succursale - 4 franchises
CHIFFRE D'AFFAIRES RESEAU	En 2011 : 326 millions d'euros
INVESTISSEMENT INITIAL GLOBAL	140.000 à 165.000 € HT
APPORT PERSONNEL	60.000 € minimum
DROITS D'ENTREE	- 15.000 € HT de droit d'entrée - 15.000 € HT de formation initiale
REDEVANCE MENSUELLE D'EXPLOITATION	1.4% du chiffre d'affaires HT la 1^{ère} année et entre 2% et 2.5% les années suivantes en fonction du chiffre d'affaires
REDEVANCE PUBLICITAIRE	0.20% du chiffre d'affaires
SUPERFICIE MOYENNE	Entre 60 et 80 m²
CA MOYEN DES AGENCES	3 millions d'euros à partir de la 3^{ème} année
RENTABILITE MOYENNE DES AGENCES	3% du chiffre d'affaires